



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Meurthe-et-Moselle

La Section Métiers d'Art

Afin d'identifier et d'entretenir des relations privilégiées avec les artisans d'Art de son territoire, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat a mis en place une section Métiers d'Art. Les professionnels des Métiers d'Art y sont référencés et sont ainsi informés des actions menées par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et qui leur sont destinées.

Cette classification vous intéresse ?

La qualité d'artisan d'art

Peuvent se prévaloir de la qualité d'artisan d'art, les personnes physiques et les dirigeants de sociétés qui exercent

-un métier d'art fixé par l'[arrêté du 24 décembre 2015](#)

et qui justifient d'un CAP ou BEP ou titre homologué en enregistré RNCP, d'un niveau au moins équivalent dans le métier exercé ou d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum dans le métier.

Le titre de maître artisan en métier d'art

Le titre de maître artisan en métier d'art est attribué dans les mêmes conditions que le titre de maître artisan à ceux qui exercent un métier d'art.

- Obtenir le titre de maître artisan en métier d'art : contacter la CMA

L'ANNUAIRE OFFICIEL DES MÉTIERS D'ART :

Créé en 2007 par l'Institut national des métiers d'art (INMA), sous forme numérique et consultable sur le site annuaire-officiel-metiersdart.com, l'annuaire officiel des

métiers d'art répertorie plus de 4 000 entreprises artisanales des métiers d'art en France. Cet outil, accessible très facilement, permet à tout professionnel des métiers d'art d'y être référencé gratuitement. N'hésitez pas à vous y inscrire pour accroître votre visibilité auprès du grand public et des professionnels français et étrangers.

Inscription : annuaire-officiel-metiersdart.com

VOTRE CONTACT :

Pascale LE PAPE, 03 83 95 60 65, pascale-lepape@cm-nancy.fr